

# Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

Fiche d'identité	
Parcelles cadastrales	À définir
Longueur	-
Objet de la fiche	Développement ou création d'une ripisylve – densification des espaces verts en milieu urbain et sur les propriétés communales – création de liaisons écologiques entre Frasnes et Villers-Perwin – Amélioration biologique et paysagère des bassins d'orages
Maîtrise foncière	? Privé et public



Prairie humide et ripisylve (Frasnes) identifiées comme **structure écologique principale**



Prairie humide , haies, alignements d'arbres(La Mée)

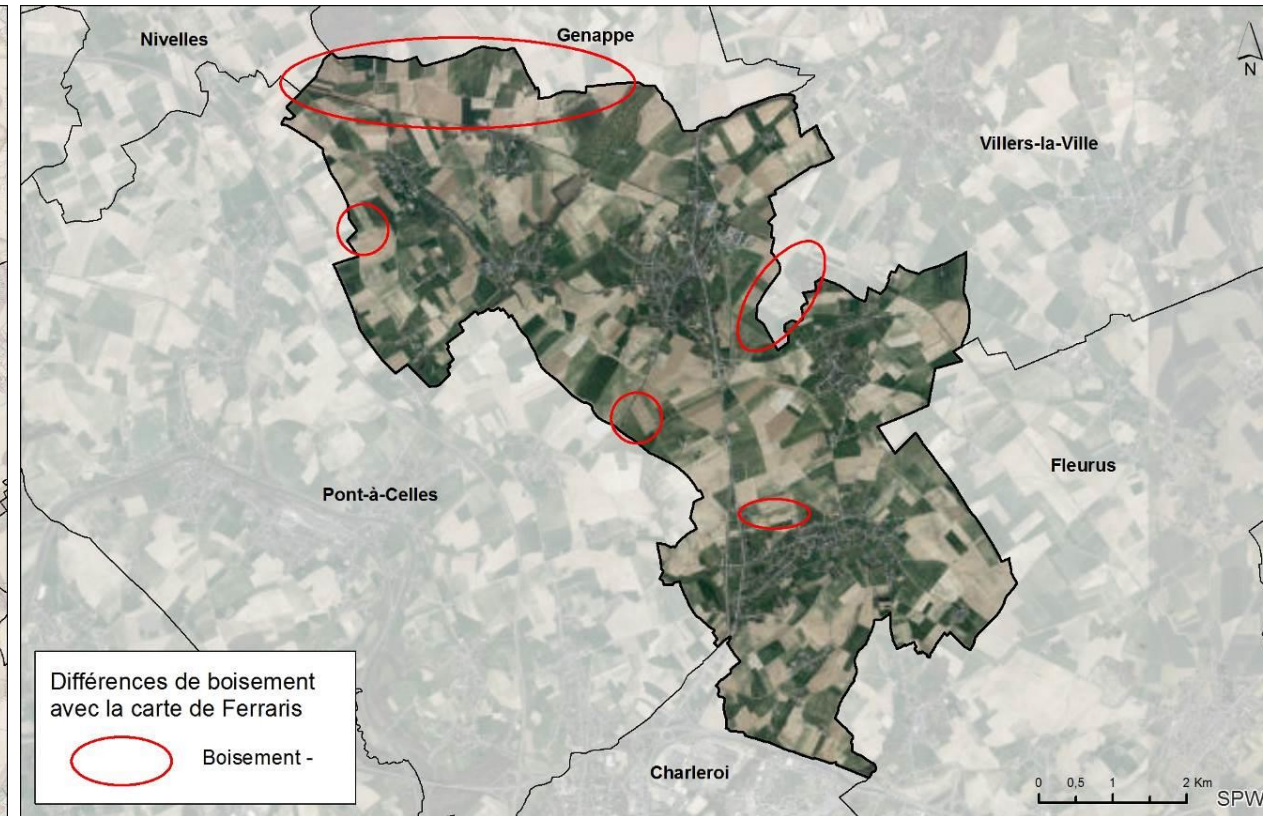
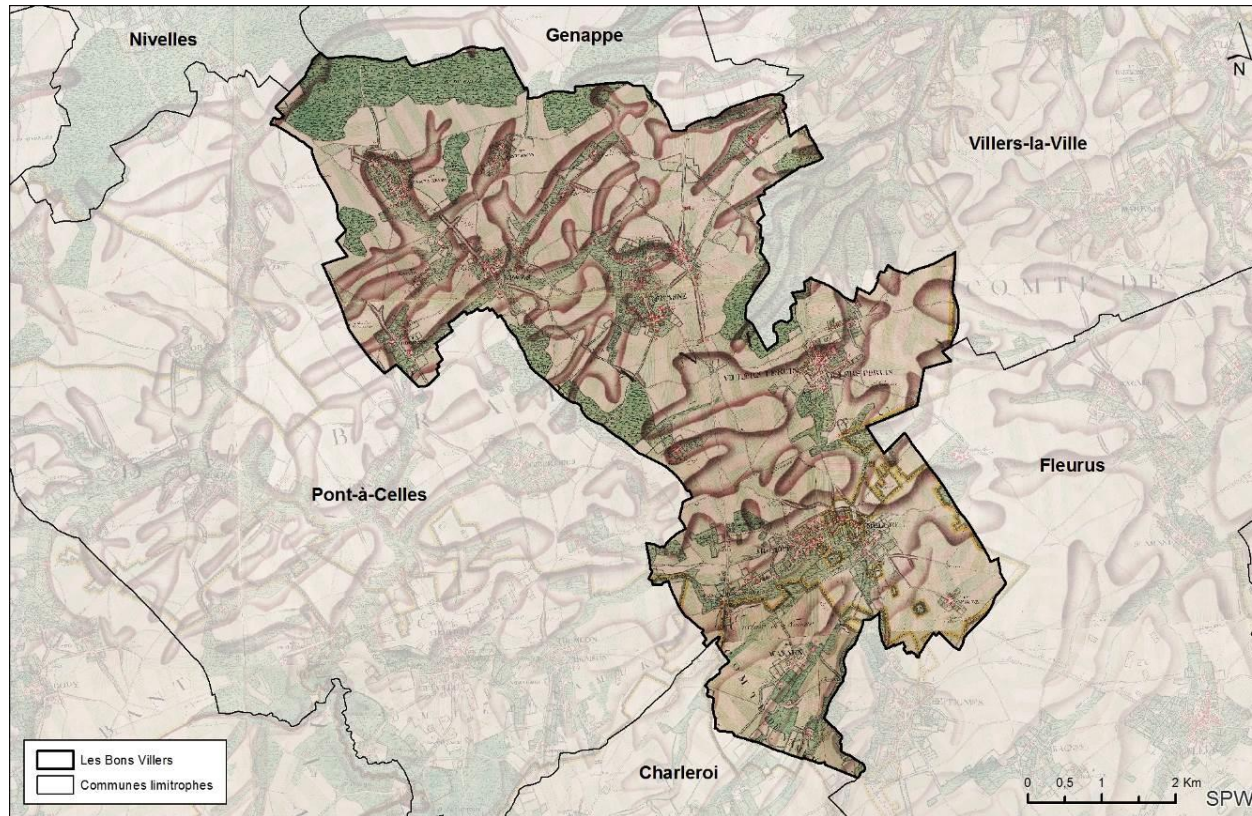


Prairie humide , haies et ripisylve (Wayaux)



Prairie humide et ripisylve (Villers-Perwin)

# Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique



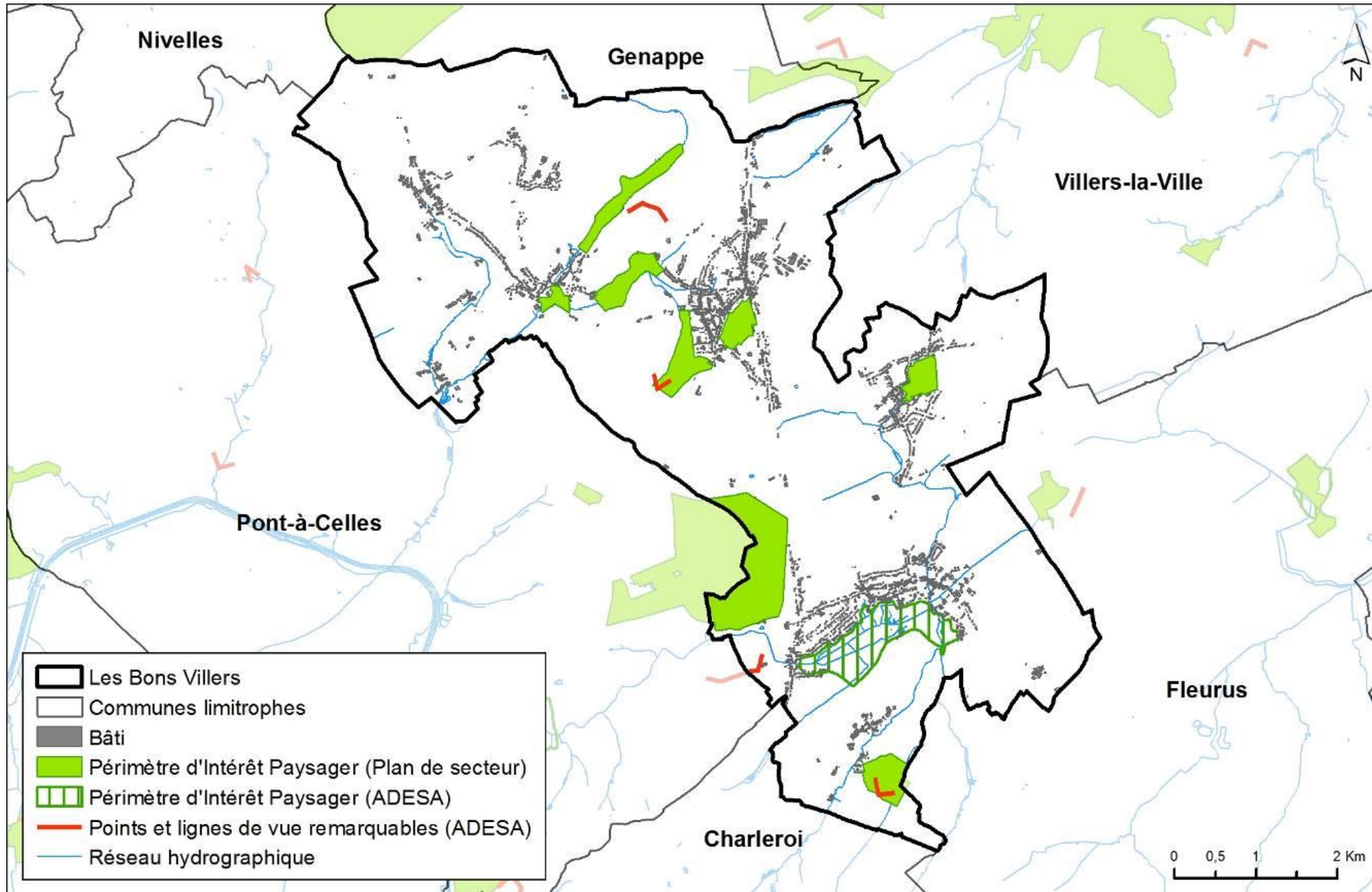
- 66 % de zones agricoles en 2015
- 9% de surface bâties
- ≈ 18-20 % d'espaces « naturels » (bois (0,5%), vergers (0,7%), jardins et parcs (1,6%), prairies (15%), cours d'eau (≈0,2%))

Peu d'espaces naturels – Peu diversifiés (mosaïque)

## Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique



# Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique



# Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

## Éléments à prendre en compte afin d'identifier les zones d'action :

### 1. À l'échelle de l'Union Européenne :

- ✓ Les zones Natura 2000 : « La vallée de la Thyle » → 12 ha

### 2. À l'échelle de la région wallonne :

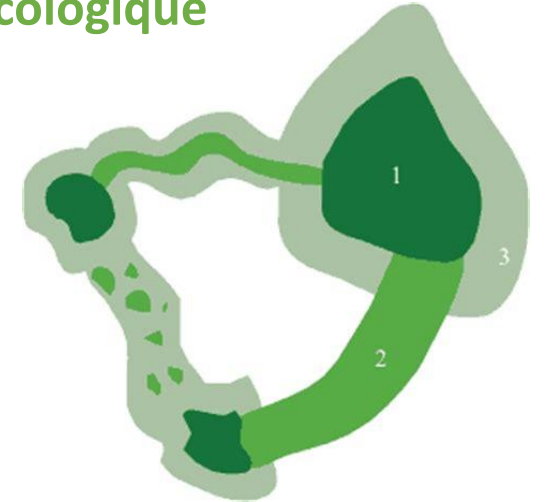
- ✓ La structure écologique principale (SEP): « a pour but de rassembler dans un contour cohérent l'ensemble des zones du territoire ayant un intérêt biologique actuel ou potentiel. Elle matérialise les concepts théoriques du réseau écologique » (Définition européenne)

En Wallonie, le concept de la SEP a été adaptée et a fait l'objet d'une cartographie précise qui regroupe deux zones du réseau écologique (1 et 3) → 3% de la surface communale (PCDN)

### 3. À l'échelle de la commune

- ✓ Les boisements
- ✓ Les alignements d'arbres
- ✓ Les vergers
- ✓ Les jardins
- ✓ Les zones humides (mares, prairies, étangs, paléo-méandre) 18 aux PCDN
- ✓ Les cours d'eau
- ✓ ...

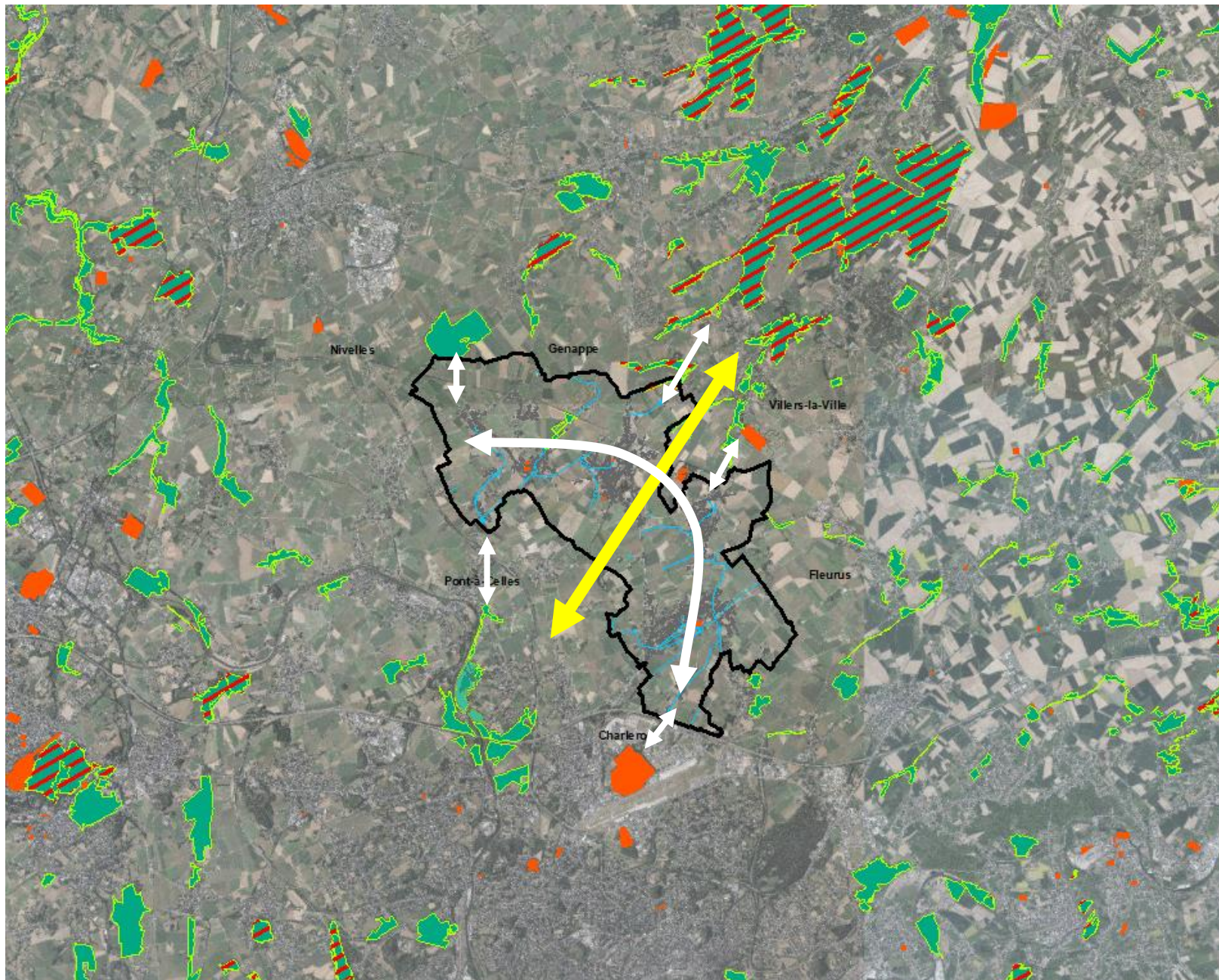
## Réseau écologique



- 1. Zone centrale
- 3. Zone de développement

2. Zone de liaison (corridor écologique)

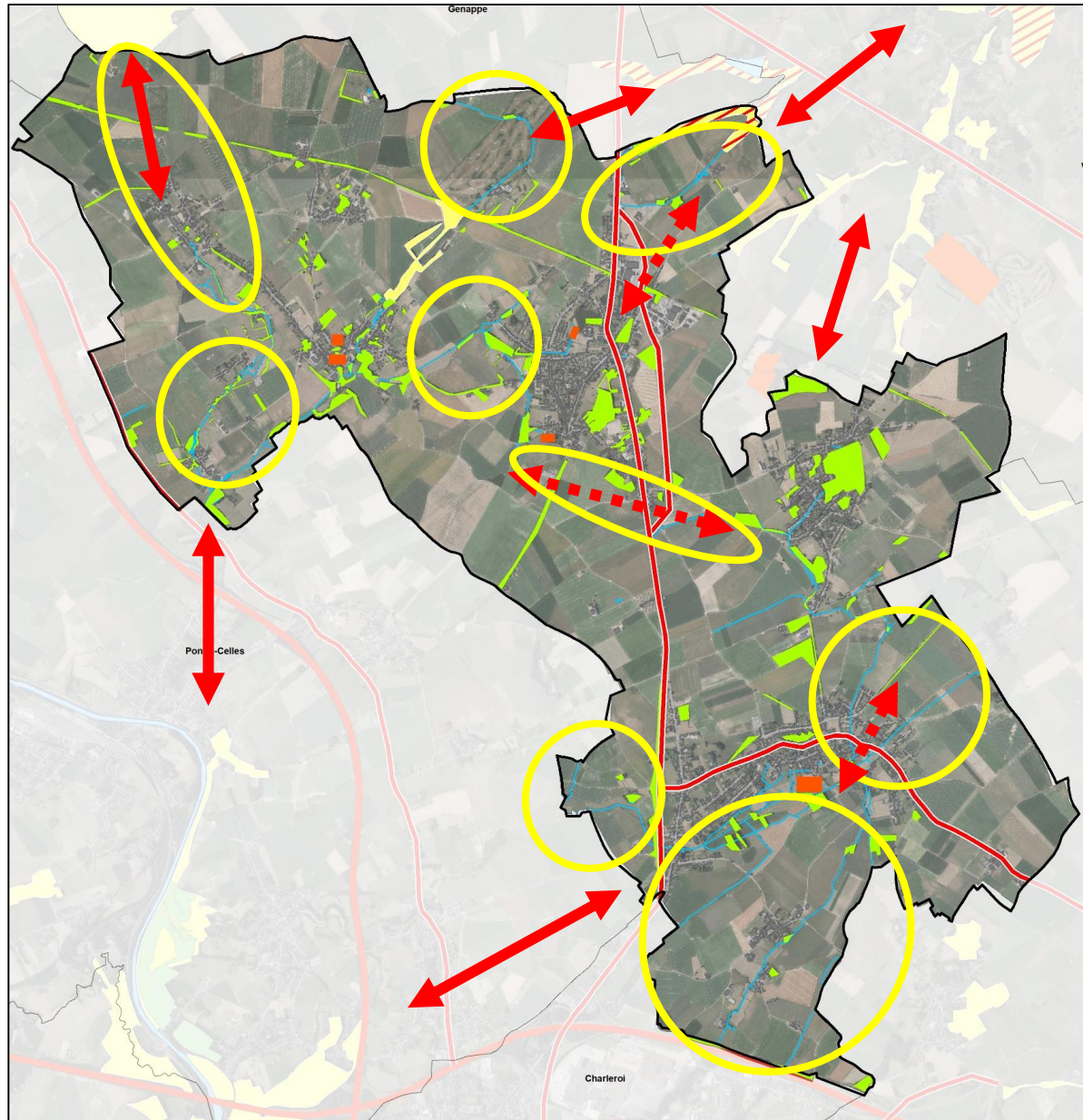
# Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique



- Structure écologique principale (SEP)
- Sites AHREM
- Réseau hydrographique
- Bâti
- Natura 2000

# Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

## Cartes des espaces naturels de Les Bons Villers

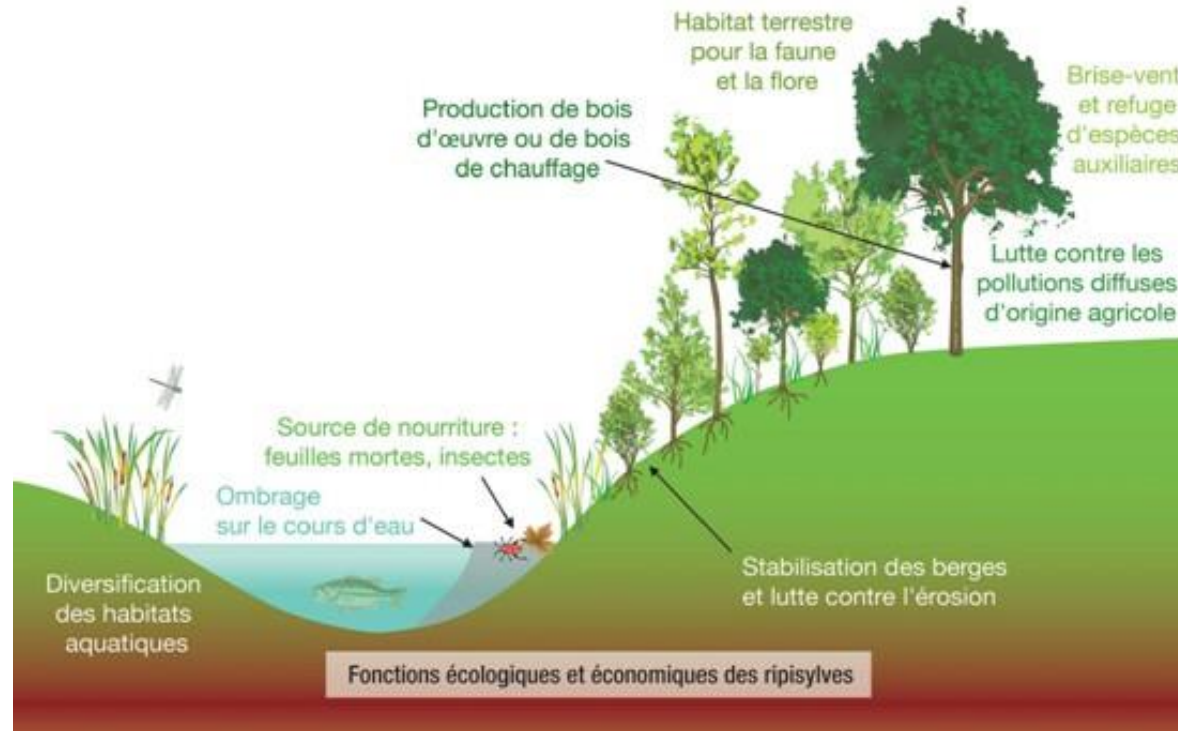


- L'eau comme fil conducteur
- Relier les zones centrales entre elles
- Créer un corridor écologique intégrant et reliant chaque village
- Prendre en considération les usages, la gestion des cours d'eau et chercher un consensus

# Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

## Actions proposées :

- **Développement d'une ripisylve le long des cours d'eau :**
  - **Etat des lieux des cours d'eau** de la commune (description, potentiels, gestion actuel du cours d'eau)
  - **Hiérarchisation et définition d'objectifs** pour chacun d'entre eux
  - Puis lancement des **chantiers écologiques** : génie écologique, plantation d'arbres (aulnes, frênes, saules, peupliers), d'arbustes et d'herbacées





# Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

## Niveau R3

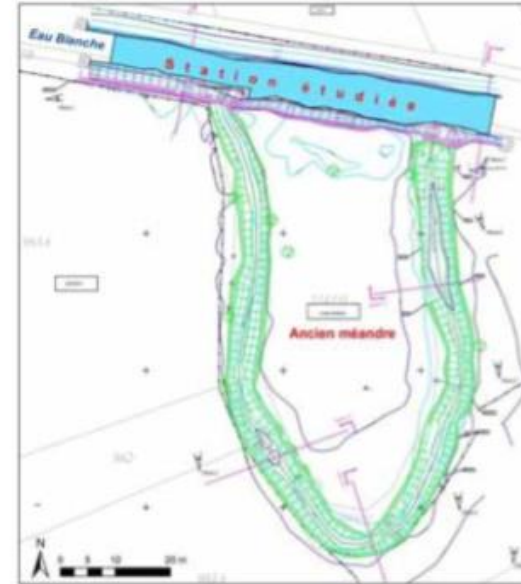
Exemple d'un espace de liberté octroyé à la Rür en aval de Jülich (DE)



Canalisation dans les années 50



Renaturation en 2002



EB à Boussu-en-Fagne



(Walphy, 2014)

# Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

## Actions proposées :

- **Création d'une liaison écologique entre le centre de Frasne (Parc de Dobbeleer, Ruisseau du bosquet Mondez, bassins d'orage de la N5, ruisseau de Frasne et ruisseau du Pûjon) et Villers-Perwin (ruisseau de Grand Champ, site de la Mée, ruisseau de Villers) :**
  - Réaliser des **plantations d'arbres et de haies** en bordure de chemins et de routes
  - Créer une **ripisylve** sur le ruisseau du Grand Champs pour rejoindre le site de la Mée
  - **Crapauduc** et/ou **passage pour la faune** au niveau de la Chaussée de Bruxelles
  - Réalisation d'une « **coulée verte** » sur cet axe de manière générale



# Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

## Actions proposées :

- **Amélioration biologique et paysagère des bassins d'orages** : aménagement paysager (création de cheminements, mise en place de mobilier urbain, plantation, coupes...)

Bassins d'orage aménager en parc (Seneffe – rue du petit Marais)



Bassins d'orage aménager  
(Pays-Bas - Hoevelaken)

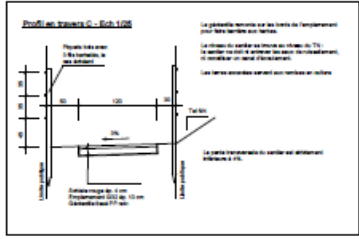


## Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

### Actions proposées :

- **Densifier les espaces verts et/ou créer des aménagements écologiques en milieu urbain :** aménagements d'espaces verts, de mares, de nichoirs à chauve-souris sur les toits (églises, maisons...)

# Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique



- Forêt**
  - Forêt domaniale
  - Forêt communale
  - Forêt domaniale
  - Forêt communale
  - Forêt domaniale
  - Forêt communale
  - Forêt domaniale
  - Forêt communale
- Forêt**
  - Forêt domaniale
  - Forêt communale
  - Forêt domaniale
  - Forêt communale
  - Forêt domaniale
  - Forêt communale
  - Forêt domaniale
  - Forêt communale

**AVIS IMPORTANT - IMPERTANT**

Préciser dans votre dossier :

Les points de vue sur les plans, les conditions de la réalisation et l'existence de la forêt communale qui devra être maintenue telle que.

Les conditions de la forêt communale qui devra être maintenue telle que.

Les conditions de la forêt communale qui devra être maintenue telle que.

Les conditions de la forêt communale qui devra être maintenue telle que.

- LEGÈRE PROJET**
- Forêt communale
  - Forêt domaniale
  - Forêt communale
  - Forêt domaniale
  - Forêt communale
  - Forêt domaniale

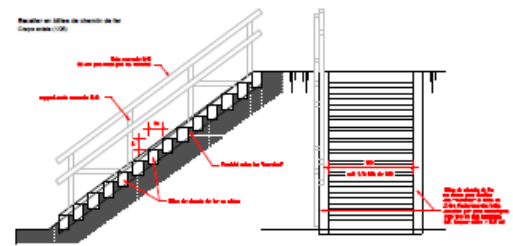
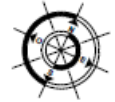
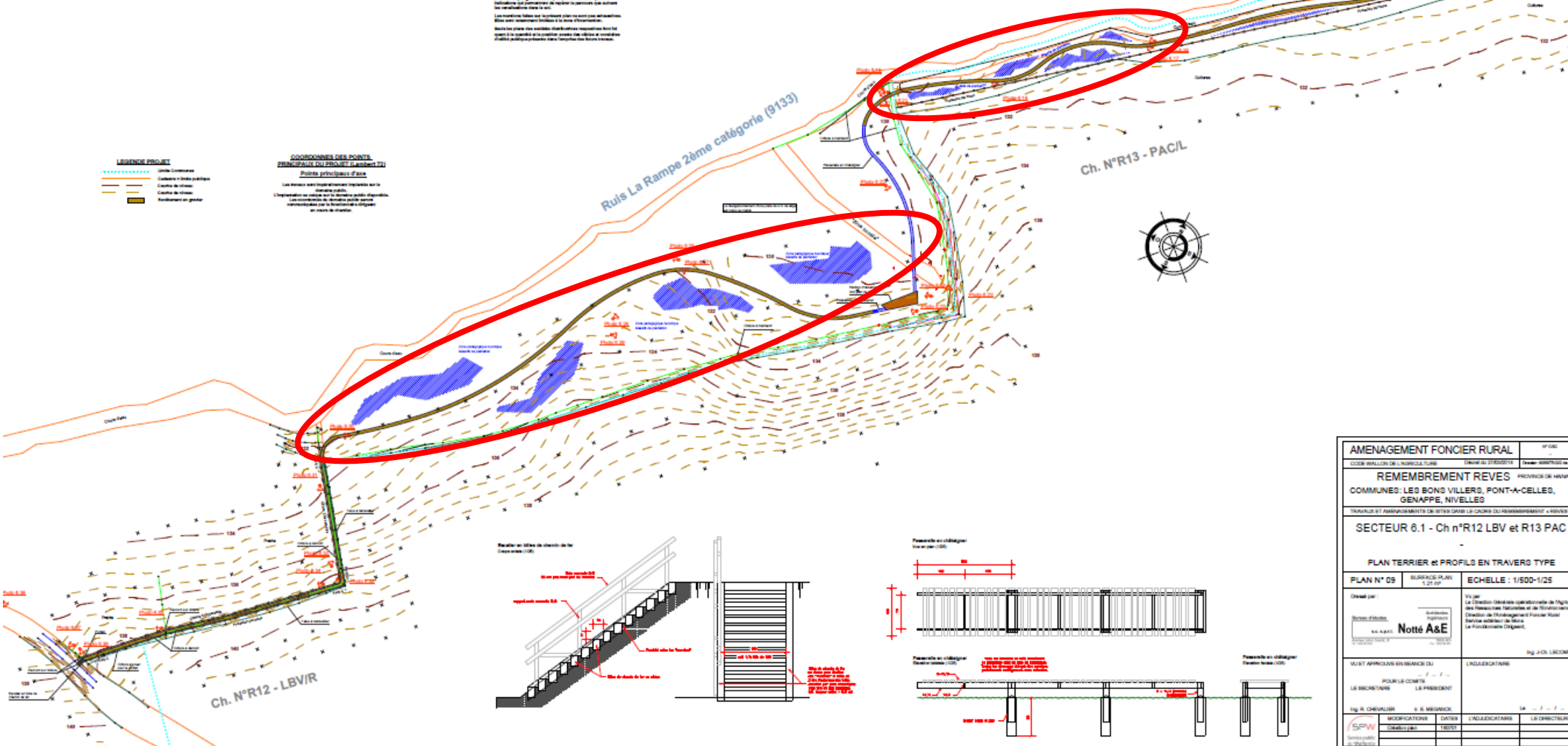
**COORDONNÉES DES PONTS PRINCIPAUX DU PROJET (ANNEXE 2)**

Points principaux d'axe

Les coordonnées des ponts principaux du projet sont les suivantes :

Les coordonnées des ponts principaux du projet sont les suivantes :

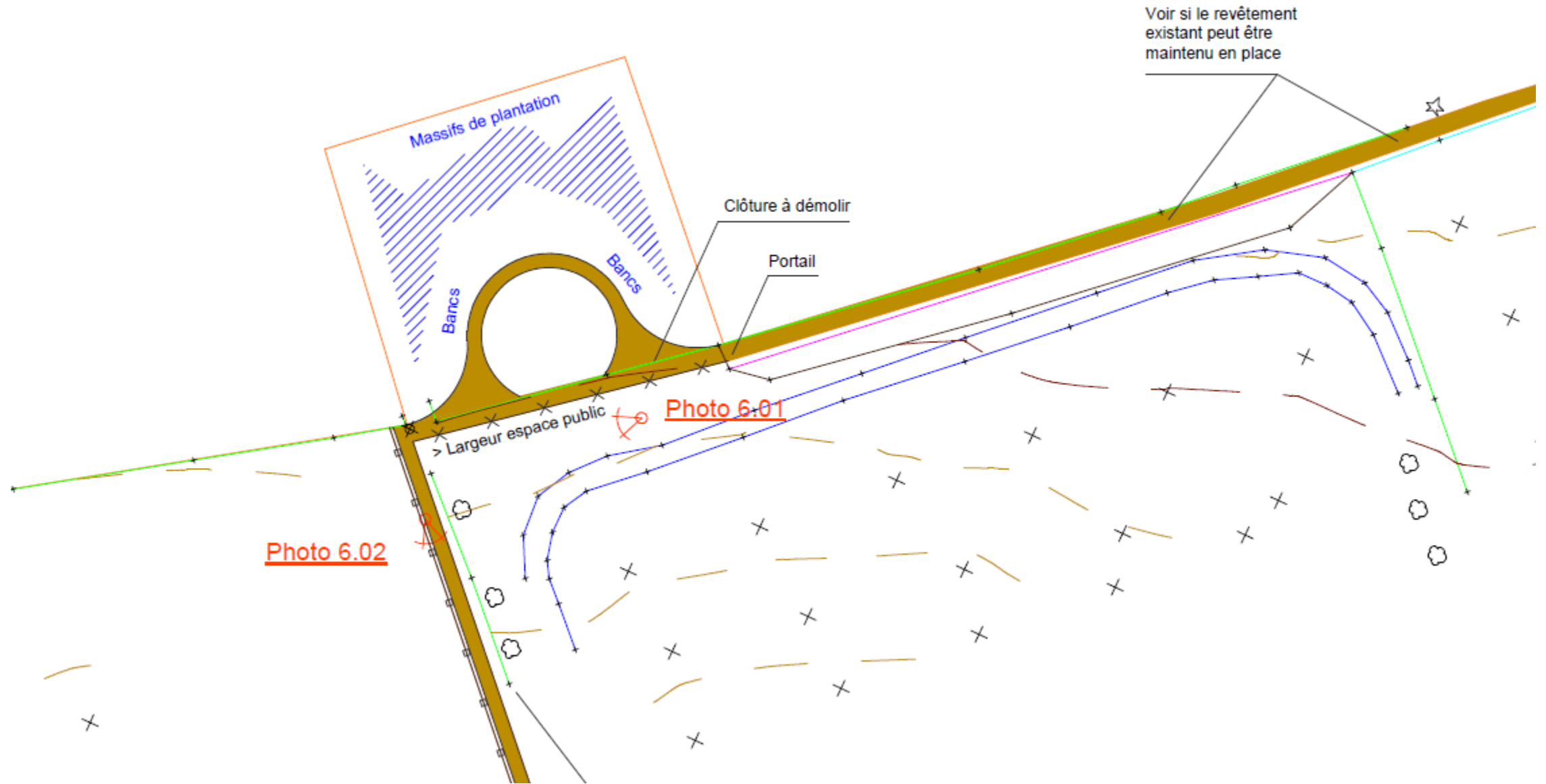
Les coordonnées des ponts principaux du projet sont les suivantes :



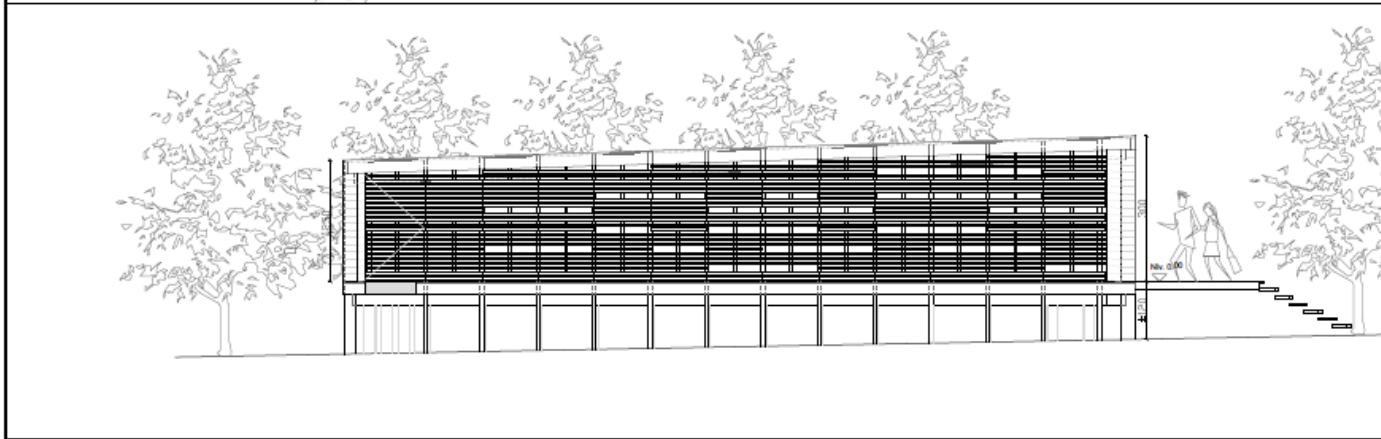
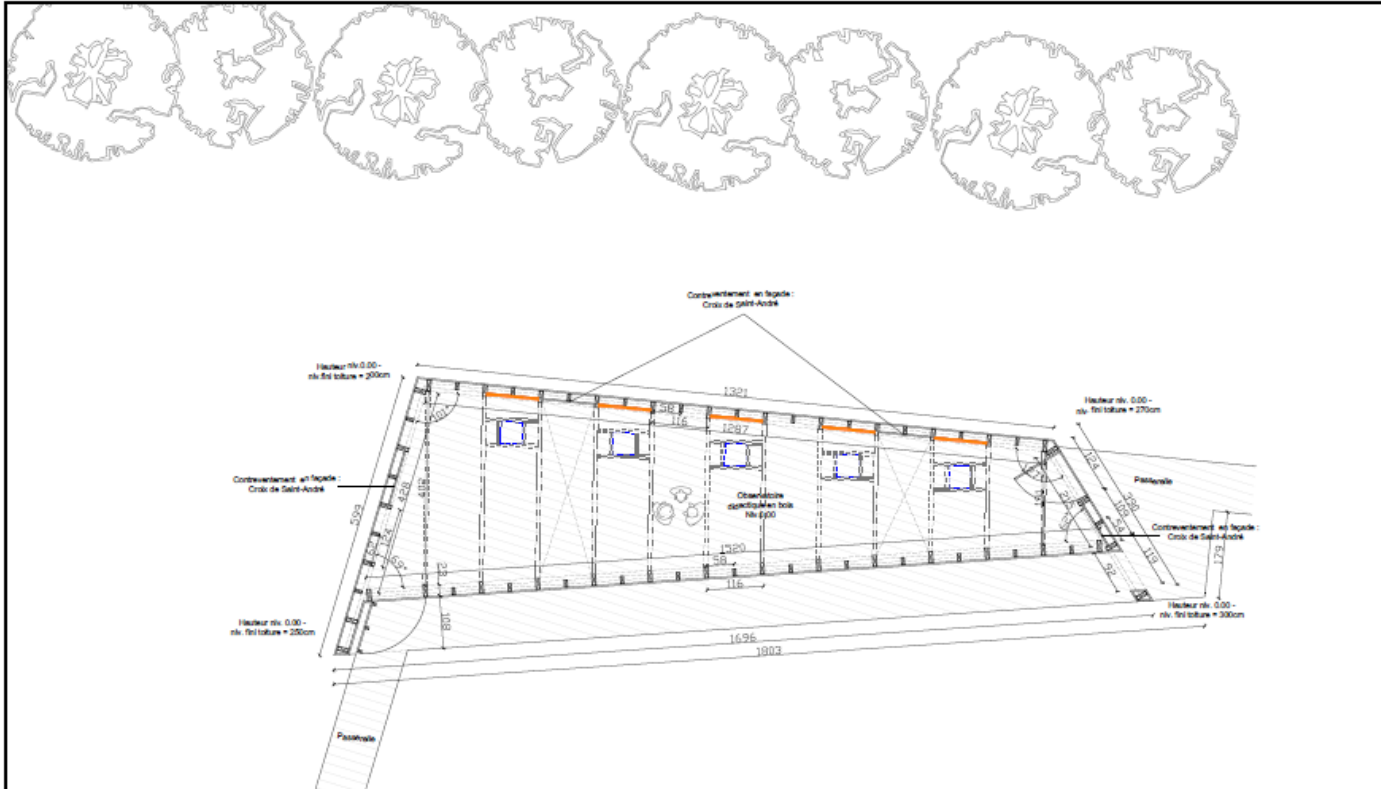
AMENAGEMENT FONCIER RURAL		17/02/2017
COOR. MAILLON DE L'AMENAGEMENT FONCIER	DECRET DE DÉCRET	DECRET DE DÉCRET
<b>REMBREMENT REVES</b>		
PROVINCE DE NANTUIL		
COMMUNES: LES BONS VILLERS, PONT-A-CELLES, GENAPPE, NIVELLES		
TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS DE BONS DANS LE CADRE DU REMBREMENT « REVES »		
<b>SECTEUR 6.1 - Ch n°R12 LBV et R13 PAC</b>		
<b>PLAN TERRIER et PROFILS EN TRAVERS TYPE</b>		
PLAN N° 05	BARRAGE PLAN 1/25 000	ECHELLE : 1/500-1/25
Dessiné par :	Notte A&E	Ing. J.C. LUCIFRE
VU ET APPROUVÉ EN VERTU DU :		
LE MAIRE		LE PRÉSIDENT
Ing. R. CHEVALIER	Ing. S. MESSIER	Ing. J.C. LUCIFRE
MODIFICATIONS :	DATE :	INDICATEURS :
SPW	DATE :	LA DIRECTEUR
SECRETARIAT		
SPW - DDCS - Direction de l'Aménagement Foncier Rural		



# Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique



# Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique



- Bardage en bois sur les trois faces latérales et bardage ajouré sur la face avant.
- Revêtement de sol en planches de bois.
- Revêtement de toiture en planches de bois recouvertes d'EPDM.

- Panneau didactique  
Table amovible
- Lumière naturelle

AMENAGEMENT FONCIER RURAL		N° CSC	
CODE WALLON DE L'AGRICULTURE		Décret du 27/03/2014	
REMEMBREMENT REVES		PROVINCE DE HAINAUT	
COMMUNES: LES BONS VILLERS, PONT-A-CELLES, GENAPPE, NIVELLES			
TRAVAUX ET AMENAGEMENTS DE SITES DANS LE CADRE DU REMEMBREMENT « REVES »			
Observatoire en bois			
- Élévation et vue en plan			
PLAN N° 18	SURFACE PLAN 0,42 m²	ECHELLE : 1/50	
Dressé par : Bureau d'études Architectes Ingénieurs s.c. s.p.r.l. <b>Notté A&amp;E</b> Avenue Léon Escuyer, 6 13000 JONCHIES Tel. 049 23 00 00		Vu par La Direction Générale opérationnelle de l'Agriculture des Ressources Naturelles et de l'Environnement Direction de l'Aménagement Foncier Rural Service extérieur de Mons Le Fonctionnaire Dirigeant,  Ing. J.-Ch. LECOMTE	
VU ET APPROUVE EN SEANCE DU POUR LE COMITE LE SECRETAIRE LE PRESIDENT		L'ADJUDICATAIRE   Le ... / ... / ...	
Ing. R. CHEVALIER ii. E. MEGANCK		Le ... / ... / ...	
SPW Service public de Wallonie		MODIFICATIONS Création plan Règlement passage écrit	
DGO3		DATES 15/06/08 15/06/09	
SECRETARIAT			
SPW - DGO3 - Direction de l'Aménagement foncier rural Boulevard Winston CHURCHILL, 26, 7000 - Mons Tel. 06540.01.10 - Fax. 06540.01.11			

## Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

- Crapauduc : 30 000 et 50 000 €
- 100 mètres de ripisylve : 60 000 – 80 000 €
- Ecoduc/Passage de faune : 250 000 € et plusieurs millions d'euros
- Nichoirs à chiroptère : 15 à 50 euros
- Refuge à chiroptère (sur les toits des maisons, des églises)

### L'ecoduc de Groenendael: un passage pour la faune de la Forêt de Soignes



*Le futur Ecoduct de Groenendael - © Witteveen en Bos & Cluster in opdracht van LIFE+ OZON.*

6,1 millions d'euros (Subventions  
Programme Life + 25 km de barrières)